

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 95

3^{ème} trimestre
2025



L'automne

dossier

Z.A. de Barry



sommaire

DOSSIER :	
Z.A. de Barry	>> p. 4-5
HISTOIRE LOCALE :	>> p. 6-7
ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES	>> p. 8 à 11
VIE SCOLAIRE	>> p. 12-13
ASSOS INFOS	>> p. 14
DÉLIBÉRATIONS DU CM	>> p. 15
ETAT CIVIL	>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H - 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroque>

Animations

Samedi 11 octobre à Mercus
soirée* «gueuleton» et «flamenco»

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

Vendredi 31 octobre 2025
Soirée Halloween à Garrabet et Amplaing.

Dimanche 23 novembre 2025
Vide grenier organisé par le Secours Populaire.

Samedi 06 décembre 2025
Fête de la St Nicolas.



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

>>> édito



Cher (es) (s) administré (es)(s),

L'été 2025 nous laissera un souvenir particulier et en demi-teinte à cause des fortes chaleurs.

Les épisodes de canicule ont contraint nombreux d'entre nous à rester enfermés à l'abri des rayons du soleil tant ils étaient insupportables.

La pratique des activités de loisir a aussi souffert de ce phénomène atmosphérique. Preuve que le dérèglement climatique n'est pas une affabulation des scientifiques, comme aiment encore à croire certains dans ce monde.

De ce fait, nous devons nous adapter pour résister et ne pas subir les caprices de la météo.

Cela doit commencer par la rénovation des bâtiments communaux. Il faudra tenir compte de ce paramètre climatique lors des nouvelles constructions, favoriser l'étendue des espaces verts et repenser le fleurissement. Enfin, aménager autrement les parkings et les espaces publics.

Ce constat étant établi, les choses s'accéléralent d'année en année, il sera nécessaire de trouver un équilibre entre le financement des travaux et le besoin de mise en conformité des bâtiments en fonction de l'évolution du climat.

Il existe des solutions, mais cela passe par des investissements. Des programmes d'aides financières émergent quelquefois et nous devons être prêts à saisir ces opportunités pour réaliser des travaux conséquents.

Pour cela, nous il nous sera nécessaire de connaître les orientations qui seront prises sur le plan national de façon durable. Nous souhaitons pouvoir compter sur les aides accordées aux collectivités.

Patricia TESTA

**11 Novembre 2025 : cérémonies commémoratives
Rassemblement devant chacun des cimetières
11h00 à Amplaing / 11h45 à Mercus**

Le nombre sans cesse croissant d'automobiles présentait un danger et apportait des nuisances aux habitants des villages traversés par une route départementale ou nationale.

A la fin des années 80, conscients de ces problèmes, les services de l'Etat ont décidé de réaliser un grand axe routier reliant Toulouse à l'Andorre.

Pour ce faire, les propriétaires de terrains situés sur le tracé ont été invités à céder leurs parcelles, moyennant dédommagement.

Il en fut ainsi sur notre commune, pour les lieu-dits, «la bastière, las drappos, las canals, baillères ...» et autres terrains concernés par le tracé de «la voie rapide». Jusqu'à la 2ème partie du XXème siècle, cet espace situé à l'abri du «roc de Barry» était essentiellement voué à l'agriculture. Champs de blés, maïs, pommes de terre ... avoisinaient avec les prés où paissaient paisiblement vaches, moutons et chèvres appartenant aux éleveurs d'Amplaing et du village voisin Ginabat. Les contreforts boisés du massif rocheux procuraient à leurs propriétaires, matière à se chauffer.



Avec l'ouverture du chantier colossal, une nouvelle route (RD 8b) est réalisée, remplaçant celle engloutie par la 2 x 2 voies. Elle permet aux usagers de se rendre à Foix, sans emprunter cette dernière.

Les parcelles situées à l'arrière du «roc de Barry» ont été aménagées en zone de stockage de matériaux.

Dès lors que le chantier de construction de la RN 20 a été terminé, cet espace abandonné, est devenu une friche.

Par délibération du 1er septembre 2004, le conseil municipal a décidé de l'acquérir, en vue de la création d'une zone artisanale, ou de mise à disposition de la communauté des communes du pays de Tarascon, à des fins de développement économique.

En septembre 2006, la Coopérative de Maçons, Charpentiers et Menuisiers, (CMCM) s'est installée au pied du rocher. Cette structure d'approvisionnement du monde artisan en matériaux était ouverte aux seuls adhérents de la coopérative.

En 2014, suite au départ de la CMCM, le terrain a été divisé en 12 lots.

Une réserve d'eau «défense incendie» a été installée.

Tous les lots mis à la vente ont trouvé acquéreur. Des entreprises y exercent leur activité, d'autres utilisent l'espace qui leur est dévolu comme aire de stockage. Au total, à ce jour elles sont au nombre de 7 : exploitation forestière, pisciniste, ONF, entreprise générale de peinture, SOCA, installateur sanitaire, miellerie ...





Une scierie à Amplaing pour du bois de construction local.



L'entreprise Alves et Fils créée en 2001 à Amplaing sur la commune de Mercus est bien connue pour ses activités d'exploitation forestière et de vente de bois de chauffage. Depuis cet été, elle se diversifie avec la création d'une scierie. Le nouveau bâtiment de presque 1 000 m² accueille une ligne de scierie permettant de produire tout type de bois de construction, jusqu'à 10 mètres de longueur.

« Nous produisons des charpentes, des planches, madriers, bastaings, volige, tout ce dont les clients peuvent avoir besoin, pour les professionnels et les particuliers » précise Jorge Alves qui a embauché 3 personnes portant les effectifs à 9 personnes. Un second scieur devrait prochainement renforcer l'équipe.

Cette structure familiale se démarque par sa rapidité de réponse aux commandes, à des tarifs attractifs. La provenance locale du bois et un sciage réalisé en Ariège à 10km de Foix donne une plus-value « circuit-court » au produit. « Ça me plaît de savoir que ma charpente vient des forêts du coin et que le bois n'a pas fait le tour du monde en camion » explique un client venu valider sa commande.

Pour tout renseignement :

<https://www.alves-bois-scierie09.fr/ou> 05 61 03 89 15



Dans le cadre de sa compétence d'aide à l'immobilier d'entreprise, la Communauté de communes du Pays de Tarascon a apporté une aide financière au projet.



S'il est un événement attendu par les jeunes et les moins jeunes, c'est bien la fête locale. Elle met nos villages en ébullition. C'est l'occasion de passer un moment agréable, loin de tout souci, auprès de la famille, des amis et voisins tous âges confondus. Elle permet parfois de retrouver des copains d'enfance perdus de vue depuis de longues années

Les comités des fêtes, composés de bénévoles imaginatifs et pleins de bonne volonté, mettent sur pied un programme de qualité et varié. Tout le monde y trouve son compte.....



les préparatifs ...

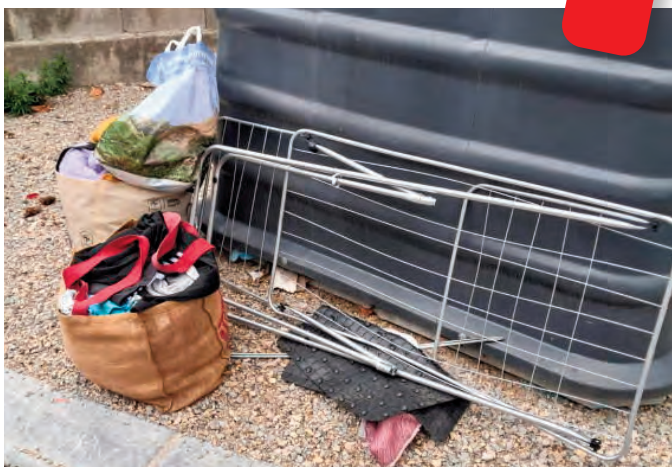


La fête, c'est aussi : le montage et le démontage des structures par le personnel technique municipal.

aux villages !!!



Incivilités, encore et toujours ...



Sur la place d'Amplaing, au pied des containers de collecte «tri sélectif» et «ordures ménagères», des sacs contenant des vêtements ont été déposés par un ou des individus irrespectueux des espaces publics

Courant Août, une personne indélicate s'est débarrassée de livres (en mauvais état !!!!) certainement gênants pour elle, en les déposant devant la porte de la bibliothèque fermée pour cause de vacances. N'aurait-il pas été plus judicieux d'attendre la réouverture pour les proposer aux bibliothécaires

A ce propos, nous vous rappelons que, sur décision du gestionnaire du «réseau de lecture à la demande» (LAD), les dons de documents de quelque nature qu'ils soient, ne sont pas acceptés.

Rappel : La déchetterie d'Arignac est ouverte sur présentation de la carte d'accès délivrée par le SMECTOM, aux usagers dont il collecte les déchets. Les dépôts sont illimités et gratuits pour les particuliers à l'exception de dépôts des déchets verts limités à 18 passages par an.



Environnement



Le 8 juillet 2025, une réunion d'information, animée par le personnel du SMECTOM s'est tenue Place Jean Moulin à Mercus.

Le public a pu assister à l'explication du fonctionnement des composteurs collectifs installés sur la commune.

Insolite

1 kg 424....Qui dit mieux ?

C'est le poids de cette belle tomate Le climat particulièrement chaud de cet été et la terre fort riche du jardin dans lequel elle a été récoltée sont certainement à l'origine de ce phénomène.

Mais, pas que !!!!! Les soins prodigués par les jardiniers, 2 paisibles retraités fins connaisseurs en la matière, domiciliés sur les hauteurs d'Amplaing, ont grandement favorisé le développement hors du commun de ce légume-fruit élément incontournable de la gastronomie.

Bravo



Chapeau !

Madame Hélène Petiot, modiste-créatrice installée à Mercus a porté haut les couleurs de notre commune.

Dotée de capacités imaginatives, elle n'hésite pas à présenter ses créations dans les salons ou manifestations.

Après avoir exposé au salon des Métiers et Arts, organisé à Gérone (Espagne) par la chambre des métiers d'Occitanie et de Catalogne, elle a participé aux «estivales du chapeau» de Caussade (Tarn et Garonne). Sa création «1925/2025, la spirale du temps» a remporté le 1er prix. Inspiré par la découverte de cônes en feutre dans la maison familiale, ce petit chef- d'œuvre rend hommage à sa grand-mère.

Félicitations à cette Mercusienne talentueuse.



Installation sanitaire ■
Salles de bain ■
Climatisation ■

LVS09



LVS09

Ludovic VERDU
07-69-96-97-28

verdu.ludovic@orange.fr

ludovic services



Animation

Compétition équestre à Garrabet

Samedi 6 et dimanche 7 septembre, un concours d'attelage s'est tenu sur les terres du Haras du Coyt, propriété de la famille Dupuy.

Au programme : dressage suivi de maniabilité le 1er jour et marathon le lendemain.

Rien n'avait été laissé au hasard... concurrents et visiteurs ont pu se restaurer sur place : buvette, grillades à midi et repas le samedi soir. Les participants venus des départements voisins et même au-delà ont pu s'installer sur l'espace mis à leur disposition.

Bravo à Franck organisateur de ces 2 journées dédiées au cheval, et à son équipe de bénévoles faite de parents et d'amis.



Travaux d'aménagement de la crèche : construction d'une salle de repos.



Installation, place Jean Jaurès à Mercus, par le SDE 09 d'une borne de recharge.



Lors de la mise en service, Jean-Paul Ferré président du SDE09 et vice-président du conseil départemental était entouré des élus locaux.



Sécurisation de la traverse d'Amplaing – création de trottoirs sortie Nord.

La brigade verte a pris ses fonctions dans la commune.

Placés sous l'autorité du maire, les gardes de la brigade verte ont pour principale mission la surveillance et la protection du milieu rural.

Ils veillent au respect du code de la chasse et de la pêche, aux divagations d'animaux et assurent la surveillance des espaces naturels (forêts, voirie, dépôts sauvages....). Ils font appliquer les règlements de police (bruits et autres nuisances causées par les animaux domestiques), de circulation et de stationnement. Ils interviennent également dans le domaine de l'urbanisme (infraction au Plan Local d'Urbanisme).

Bien que leurs missions tournent essentiellement autour de la prévention, ces agents assermentés peuvent verbaliser.

à titre
d'information

La bibliothèque

Le 1er septembre après un mois de vacances, les bénévoles ont retrouvé le chemin de la bibliothèque.

N'hésitez pas à pousser la porte..... romans, romans policiers, revues, documentaires ... pour adultes et enfants sont à votre disposition.

Adhésion gratuite.

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h15/17h45

Mardi et Vendredi : 16h00/18h00

Mercredi : 15h00/17h00

Listes électorales

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, autre que la France, vous pouvez vous faire enregistrer sur les 2 listes complémentaires :

. l'une vous permet de participer aux élections des représentants au Parlement européen,

. l'autre aux élections municipales.

Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Madame la Maire s'adresse à vous

Cette année encore, notre commune a vécu des moments intenses durant l'été. Les animations débutées à Amplaing en juin par le feu de la St Jean se sont achevées le 16 août à Garra-bet.

Ces moments festifs ont permis, malgré la forte chaleur, de se retrouver entre voisins et amis de façon conviviale.

Merci aux acteurs bénévoles de ces animations estivales. Leur dévouement et leur savoir faire perpétuent les traditions.

Et puis l'heure de la rentrée a sonné....

Qu'ils soient élèves dans l'enseignement primaire, collégiens ou lycéens, nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école début septembre.

Le conseil municipal se joint à moi pour leur souhaiter, ainsi qu'aux jeunes qui entament ou poursuivent des études supérieures, une bonne année studieuse.

Nous formulons également des vœux de réussite pour celles et ceux qui entrent dans la vie active.

Nous n'oublions pas les adultes qui ont repris eux aussi le cours de leur vie quotidienne et leur activité professionnelle.

Bonne reprise à tous.

P. Testa

Lundi 1er septembre 101 enfants ont repris le chemin de l'école...

Les effectifs, les enseignantes

Amplaing : 1 classe

CM1 et 2 : 23 élèves

Enseignantes : Laure FERBOS, directrice et Marjorie DAUDÉ*

Mercus : 4 classes

☐ 2 en maternelle :

➤ petite et moyenne sections : 19 élèves

Enseignante : Catherine KARAGYOZOV

➤ moyenne et grande sections : 19 élèves

Enseignante : Bernadette VALERO

☐ CP - CE2 : 20 élèves

Enseignantes : Claire PELOFI-ALVES, directrice et Julie CONTE*

☐ CE1 - CM1 : 20 élèves

Enseignante : Rachel QUEIROZ

*Marjorie Daudé et Julie Conte exercent durant le temps de décharge de services de la directrice concernée.

Les projets

Laissons à Madame PELOFI-ALVES le soin de nous présenter les projets pédagogiques de l'école de Mercus, pour l'année scolaire 2025/2026.

➤ 10 séances de piscine pour tous les élèves de l'école à compter du 19 septembre. A noter que pour la 1ère fois, un maître-nageur sauveteur, financé par la commune, accompagnera les élèves.

➤ Chaque classe se rendra une fois par période* à la bibliothèque.

➤ Les 4 classes vont adhérer, comme l'année dernière, au prix littéraire national des incorruptibles.

➤ Reconstitution des activités «Ecole et cinéma» et «cinéma maternelle».

➤ Des élevages de phasmes et de coccinelles vont être mis en place par les classes de l'école élémentaire.

➤ La classe CP - CE2 participera en période 5 au projet «foot à l'école», pour lequel 2 encadrants professionnels interviendront.

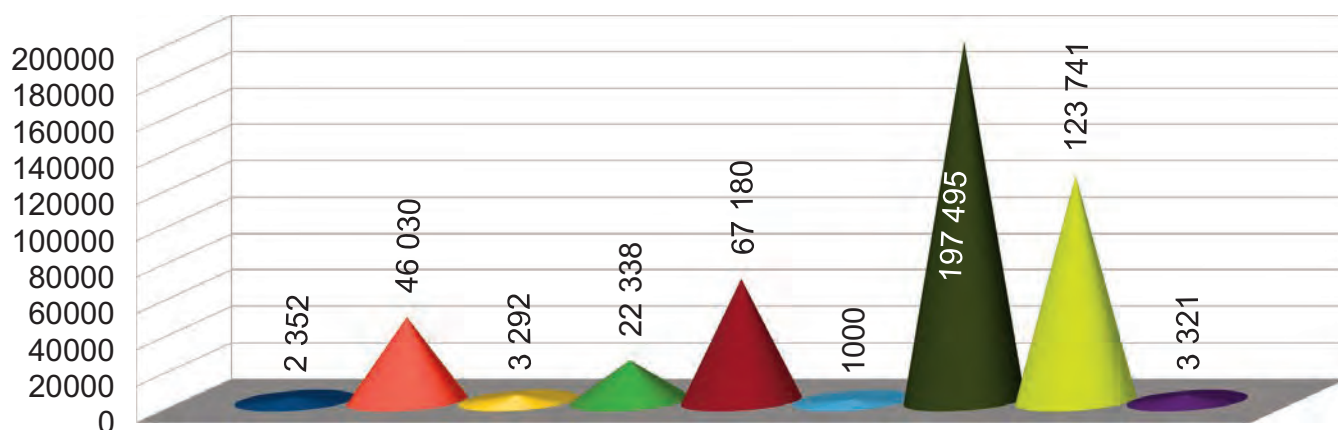
➤ Les classes seront amenées en «classe découverte». A cet effet, une tombola sera mise en place pour aider au financement de ce projet. Nous encourageons les habitants de la commune à nous aider pour financer le voyage (collecte de lots, achats de tickets vendus par nos élèves).

* 5 périodes composent l'année scolaire. Chacune d'entre elle est comprise entre deux temps de vacances.

 Les projets de l'école d'Amplaing seront publiés dans le prochain bulletin.

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement et l'entretien des écoles incombent à la commune. Pour l'année scolaire 2024, elles s'élèvent à : 466 749 € soit 36% des dépenses de fonctionnement du budget de la commune.



- Séances piscine + maître nageur
- Transport scolaire (y compris transport piscine)
- Fournitures scolaires
- Temps d'activités péri scolaires
- Restaurant scolaire (alimentation)
- Spectacle Noël
- Masse salariale *+ charges sociales
- Gaz, électricité, eau
- Coopérative scolaire**

* Personnel affecté aux écoles (ATSEM), au transport et au restaurant scolaires.

** Ecole Amplaing : 729 € - Ecole Mercus : 2 592 € .

A ces sommes doivent être ajoutés les frais occasionnés par les réparations effectuées dans les bâtiments et l'achat de mobilier et matériel lorsque le besoin s'en fait sentir.

Le personnel communal

- 2 ATSEM assistent les enseignantes des classes de maternelle.
- 1 employé chargé d'accompagner les enfants dans le bus scolaire.
- 3 agents assurent le fonctionnement du restaurant scolaire.
- 1 agent affecté à l'entretien sanitaire des locaux.

La pétanque

Durant l'été les joueurs de pétanque mercusiens ont profité du boulodrome pour assouvir leurs loisirs et s'entraîner dans la bonne humeur, l'après-midi ou en soirée.

En coupe de France notre équipe a passé le premier tour face à Auzat, puis s'est inclinée devant la joyeuse pétanque fuxéenne.

Le challenge Pierrot Canal organisé pour la fête de Mercus a réuni 54 doublettes. Amandine Machado et Dylan Nexon remportaient l'épreuve.

Belle performance de Véronique Daraud et Brice Mora (3^{ème}) !

Le concours officiel du lundi regroupait 50 triplettes avec des joueurs confirmés et une équipe venue de Carcassonne qui sera battue en demi-finale par une formation mixte Foix-Varilhes, où le jeune Nahil a fait le spectacle pour une victoire 13/12. Cependant, cette dernière s'inclinait en finale sur ce même score face aux redoutables axéens Dylan Nexon, Jean-Paul Delaurier et Djino Delaurier. La partie acharnée, se terminait à presque 1 heure du matin.

En octobre notre club a engagé 2 équipes en championnat départe-

mental des clubs (2^{ème} et 3^{ème} division) où chacune tentera de se qualifier pour les phases finales. Pour la première fois une équipe féminine a pu être constituée. Elle défendra les couleurs du club en championnat d'Ariège cette année.

Enfin, les vétérans ont terminé la saison par une défaite avec les honneurs, à Castelnau-Durban (14/17) en coupe d'Ariège.

Vous l'avez deviné, la Pétanque Mercusienne, en pleine forme, n'est pas prête de s'éteindre !!!

Les Myrtilles de l'Aynat

Pour débiter l'année dans la joie et la bonne humeur, les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas servi au Méléarion.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 8 mars, Rose Seingrist, fort appréciée pour son dévouement, a été reconduite à l'unanimité, dans sa fonction de Présidente.

L'incontournable «omelette de Pâques», préparée par Rose et Violette a été l'occasion d'une après-midi festive.

La fête des pères et des mères, a sonné l'arrivée des vacances.

Après 2 mois passés auprès des enfants et petits enfants, nos aînés se sont retrouvés avec plaisir début septembre, fins prêts à terminer l'année dans la convivialité.



Le futsal club de Mercus : 16 ans de foot plaisir !

Au club de futsal de Mercus, les années se suivent et se ressemblent, pour le plaisir de tous !

Comme chaque début de saison, quelques joueurs arrêtent, immédiatement remplacés par les nouveaux arrivants, autour d'un noyau d'une vingtaine d'habitues. Quelques-uns sont au club depuis les toutes premières années. «Sport, plaisir et camaraderie» sont les ingrédients de cette recette qui dure. Les membres de l'association remercient la mairie pour la mise à disposition du gymnase.

En chiffres

○ 16 ans d'existence, plus de 130 joueurs passés par le club

- 28 adhérents (places limitées) de 18 à 55 ans
- 1 séance par semaine 12 mois /12, les mercredis de 20h à 22h
- 4 joueurs par équipe + 1 gardien. 3 équipes par séance – matchs de 8 minutes



Adhésion : 10 euros à l'année.

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 19 mai 2025

- Pose d'une borne de recharge pour voitures électriques.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition du SDE 09 concernant l'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques. Coût de l'opération : 17 000 € H.T. Financé en partie par le SDE 09. Reste à charge pour la commune : 3 400 € + une participation annuelle de 500 € pour l'entretien.

Une étude de faisabilité va être lancée pour créer un emplacement Place Jean Jaurès à Mercus.

- Emplois saisonniers.

Sur proposition de Madame la Maire, le

conseil municipal à l'unanimité décide, de créer 6 emplois saisonniers à raison de 35h hebdomadaires.

- Questions diverses.

. Madame la Maire fait part à l'assemblée de la demande d'exonération de la taxe d'habitation par un contribuable pour des gîtes dont il est propriétaire. Avis défavorable du conseil municipal.

. Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une aide financière à un photographe domicilié sur la commune, pour la production d'un film documentaire qui sera présenté aux écoles.

. Madame la Maire informe l'assemblée que la commune est éligible à la nouvelle subvention AMB, destinée à apporter une aide aux « maires bâtisseurs ».

. Auguste Pereira, délégué auprès du SMECTOM, fait part à l'assemblée des incivilités constatées sur la commune : dépôt de graviers dans le composteur de la crèche, vandalisme de poubelles à Mercus.

. Germain Flores, adjoint délégué aux travaux, fait le point sur les travaux : trottoirs à Mercus, fibre posée à la MSP.

Séance du 7 juillet 2025

- Restaurant scolaire : convention « tarification sociale ».

La convention « tarification sociale » mise en place en 2022 pour une durée de 3 ans arrive à son terme. Madame la Maire propose de la renouveler dans les conditions identiques :

- Quotient familial de :

0 à 599 coût du repas : 0,70 €

600 à 1000 coût du repas : 1,00 €

1001 à 1699 coût de repas : 2,00 €
supérieur à 1700 coût du repas : 3,50 €

Tarif adultes coût du repas : 8,00 €

Tarif enfants de la crèche : 2,50 €

Approuvé à l'unanimité.

- Budget principal : Décision Modificative n°1.

La somme de 8 750 € concernant la taxe d'aménagement pour l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire sera portée sur le budget principal 2025.

Approuvé à l'unanimité.

- Maison de santé pluridisciplinaire.

Madame la Maire expose au conseil municipal que les locataires installés dans le bâtiment d'extension de la MSP, ne souhaitent pas créer une association pour en gérer le fonctionnement.

Dans ce cas, les loyers seront appelés auprès de chaque locataire et un règlement intérieur sera établi.

Approuvé à l'unanimité.

- Demande de financement au Fonds Vert : «aide aux maires bâtisseurs».

La commune étant éligible au Fonds Vert, appelé «Aide aux maires bâtisseurs» le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame la Maire à présenter le dossier de demande de subvention correspondant.

- Questions diverses.

. Conformément au décret «espace sans tabac», une signalétique va être mise en

place dans les lieux concernés.

. Jessica Anne, conseillère municipale, demande de quelle façon il faut procéder pour effectuer le remplissage du container d'eau mis à disposition des locataires des «jardins partagés». Réponse : informer le secrétariat de la mairie, qui transmettra aux services techniques.

Elle signale que le local du Tennis club a rencontré des problèmes de distribution d'eau durant la période de canicule.

. Auguste Pereira, délégué au SMECTOM, informe de la distribution des poubelles à Jarnat, de l'installation d'un container verre et papier à Amplaing et du manque d'eau au lavoir d'Amplaing.

. Germain Flores, adjoint, signale des actes de vandalisme : lavabo détérioré dans les WC publics, infraction au club des aînés (porte ouverte et vitres cassées).



Le Syndicat Départemental des Énergies de l'Ariège

Le SDE09 est un syndicat mixte fermé qui regroupe toutes les communes et communautés de communes de l'Ariège.

➤ Ses missions :

- . ELECTRIFICATION RURALE : extension, renforcement, sécurisation et aménagement esthétique de réseau.
- . ECLAIRAGE PUBLIC : travaux neufs et entretien.
- . BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE.

➤ Subventions aux communes :

pour les rénovations énergétiques des bâtiments communaux (20 à 30% de l'assiette éligible).

➤ Travaux sur la commune :

Durant les 5 dernières années, sur la commune de Mercus-Garrabet, le SDE09 a réalisé et financé des travaux d'éclairage public (75 500 €) et d'électrification rurale (247 756 €).

Il vient d'installer Place Jean Jaurès à Mercus, une borne de recharge pour voitures électriques. Coût de l'opération financée à 80 % : 17 000 €.

Reste à charge de la commune : 3 400 € + forfait annuel de 500 € pour entretien.

Etat Civil

DÉCÈS

09 août 2025 : Encarnacion BRUNEL

17 août 2025 : Luisa CAZE

Sincères condoléances aux familles.

**Conformément à la loi et au règlement
intérieur du conseil municipal, un espace
est réservé aux conseillers
municipaux issus de la liste
« Servir nos villages ».**

Article non communiqué.